



À DECOUPER ET À RETOURNER À L'ADRESSE CI-DESSOUS :

Mairie – À l'attention de Monsieur PHILIPOT
32 Avenue du Maine – 35 133 LAIGNELET

Commune de :
Nom et Prénom du Maire :
Ou Nom de l'adhérent :
Adresse
Code Postal : Code INSEE :
Courriel de la Mairie :
Courriel personnel du Maire (avec son accord) :

Cotisation annuelle AMRF :

Adhésion départementale (obligatoire) : 45€	45 + 56 = 101€
Adhésion nationale* (obligatoire) : 56€	
Abonnement au mensuel 36000 communes (10 numéros) **: 19 €	<input type="checkbox"/>
Abonnement 36000 communes supplémentaires : 10€ x	<input type="checkbox"/>
TOTAL À PAYER :	

* Comprend l'envoi de la Newsletter NetInfo et la possibilité de souscrire au service Campagnol.fr

**Tarif réservé aux adhérents AMRF

Règlement à effectuer au compte de :

CCM Fougères Cotterêts

IBAN FR76 1558 9351 1904 2618 9394 013

BIC CMBRFR2BARK

Mandat administratif

Chèque joint

Référence Mandat Administratif :

Fait à :le

Signature

Cachet de la mairie

Votre cotisation peut être payée par votre budget municipal (article 6281)
En ce cas, la facture ci-dessous est destinée à votre trésorier, receveur municipal



FACTURE

L'Association des Maires Ruraux d'Ille et Vilaine, Mairie – 23 Rue de Bretagne – 35 420 LE FERRÉ
Numéro de Siret : 51156189600016

Prie Madame, Monsieur, Maire de * :

*rayer les mentions inutiles

de bien vouloir régler au compte : **CCM Fougères Cotterêts 15589 35119 04261893940 13**

Cotisation annuelle AMRF :

Adhésion départementale (obligatoire) : 45€	45 + 56 = 101€
Adhésion nationale (obligatoire) : 56€	
Abonnement au mensuel 36000 communes (10 numéros) **: 19 €	<input type="checkbox"/>
Abonnement 36000 communes supplémentaires : 10€ x	<input type="checkbox"/>
TOTAL À PAYER :	

Fait à, le

Le Président
Louis PAUTREL